

Nom et prénom(s) du conseiller :

N° de suivi commercial : N° apporteur d'affaires :



DEMANDE DE RACHAT

Cet acte a fait l'objet d'une saisie sur l'extranet partenariats

N° d'acte :

CONTRAT

Nom du contrat : N° de contrat :

SOUSCRIPTEUR(S)

PREMIER SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Nom :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Né(e) le :
Commune :
Département :
Pays :
E-mail :
Téléphone portable :

SECOND SOUSCRIPTEUR (EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION)

M. Mme

Nom :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Né(e) le :
Commune :
Département :
Pays :
E-mail :
Téléphone portable :

Adresse de la résidence principale :
Code postal : Ville :
Pays :

DEMANDE DE RACHAT

RACHAT PARTIEL

Je souhaite procéder à un rachat partiel de mon épargne d'un montant de € (minimum indiqué dans la Proposition d'assurance valant Note d'information).
Je demande que le montant du rachat partiel soit : au prorata selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après
Je souhaite procéder à un rachat partiel : brut de tout prélèvement net de tout prélèvement

RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS

Je souhaite procéder à des rachats partiels programmés de mon contrat : au prorata⁽¹⁾ selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après
Montant de mon rachat partiel programmé : € (minimum 150 €).
Selon la périodicité suivante : Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle
À compter du 0,5 et jusqu'au 0,5 (inclus) [durée maximum 3 ans]
Les rachats programmés sont disponibles uniquement par virement (joindre un IBAN). En présence de rachats programmés, la mise en place de versements programmés n'est pas autorisée, et les versements programmés en cours sont arrêtés.
Les rachats partiels programmés peuvent être mis en place uniquement en Gestion libre.

(1) Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur les différents types de gestion (Gestion libre et en Gestion sous mandat collective) et au sein de ces types de gestion au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement, hors actions/obligations/OPCI et supports avec avenants en cas de rachats partiels programmés.

Les calculs des prélèvements fiscaux ou sociaux seront établis en fonction du produit (plus-values et intérêts) global de mon contrat en cours à la date de cette demande de rachat et ne dépendent pas de la ventilation du montant racheté par type de gestion et/ou support d'investissement.

DEMANDE DE RACHAT TOTAL

Je souhaite procéder au rachat total de mon contrat. Je joins l'original des Conditions particulières, les avenants en vigueur et la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

MOTIF DU RACHAT

Immobilier (précisez) : Achat immobilier Travaux Frais de notaire Remboursement d'emprunt
 Besoin de trésorerie (précisez) : Donation/Succession Changement de situation familiale
 Consommation courante Complément de revenu Impôts
 Choix d'un autre placement financier :

Avant d'effectuer un rachat, il convient de vérifier avec votre conseiller que ce choix correspond bien à vos projets, besoins, exigences ainsi qu'à votre profil d'épargnant et à votre situation financière.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU RACHAT

Je souhaite que mon règlement pour le rachat soit effectué par : Chèque Virement (joindre un RIB)

MENTIONS OBLIGATOIRES : CHOIX DE RÉGIME FISCAL POUR LE RACHAT

À remplir impérativement, même dans le cas d'une exonération fiscale liée à certains événements (licenciement, liquidation judiciaire, retraite anticipée, invalidité) ou d'une dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

OPTIONS À SÉLECTIONNER EN FONCTION DE LA DATE DE VOS VERSEMENTS

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017

En l'absence d'exonération, les produits attachés aux versements effectués avant le 27/09/2017 seront soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Sur option irrévocable et expresse, vous pouvez opter pour l'application d'un prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu. L'option doit être exercée au plus tard lors de l'encaissement des revenus.

- J'opte pour le **prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu**.
Il ne vous sera plus possible d'exercer cette option après l'encaissement des fonds.
- Je demande une imposition selon le barème **progressif de l'impôt sur le revenu** (incorporation du produit imposable dans ma prochaine déclaration de revenus).
Vous devez cocher cette case notamment si vous vous trouvez dans un des cas d'exonération et fournir un justificatif selon les modalités correspondant à votre situation ⁽²⁾.

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017

L'assureur procède lors du rachat à un **Prélèvement Forfaitaire Obligatoire (PFO) non libératoire**. Toutefois le souscripteur pourra opter pour l'impôt sur le revenu au barème progressif dans sa déclaration de revenus au titre de l'année en cours. Cette option est expresse, irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus du capital mobilier et des plus-values mobilières dans le champ d'application du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

- Je demande à être **dispensé du prélèvement forfaitaire non libératoire** et je complète l'**attestation ci-après** certifiant que le revenu fiscal de référence figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à 25 000 € (ou à 50 000 € pour un couple soumis à imposition commune).

Quelle que soit la date de vos versements, le montant versé est net des frais et pénalités sur rachat éventuellement prévus contractuellement et net des prélèvements sociaux sauf en cas d'exonération des prélèvements sociaux ⁽³⁾.

(2) Exonération de l'impôt sur le revenu en raison soit de la date de souscription de votre contrat et des versements, soit de la situation du bénéficiaire, de son conjoint ou de son partenaire à un pacte civil de solidarité si le rachat résulte d'un licenciement, d'une cessation d'activité non salariée à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire, d'une mise en retraite anticipée ou d'un classement en invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Pour l'administration fiscale, l'exonération est applicable aux produits perçus jusqu'à la fin de l'année qui suit celle de la réalisation de l'un de ces événements. Les justificatifs seront produits à l'occasion de votre déclaration de revenus.

(3) Exonération des prélèvements sociaux en cas d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Les justificatifs devront nous être présentés par vos soins lors du rachat.

VENTILATION DES RACHATS PARTIELS

TYPE DE GESTION			VENTILATION DU RACHAT ⁽⁴⁾	
			€	%
1. Gestion libre				
Je souhaite que le montant racheté dans le cadre de la Gestion libre soit effectué selon la répartition présente dans le tableau ci-dessous.				
Code ISIN pour les supports en UC	Supports sélectionnés en euros ou en UC	Ventilation		
1. []		€	%	
2. []		€	%	
3. []		€	%	
4. []		€	%	
5. []		€	%	
6. []		€	%	
7. []		€	%	
8. []		€	%	
9. []		€	%	
10. []		€	%	
Total		€	100 %	
2. Gestion sous mandat collective			€	%
Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement.				
Total			€	%

(4) Compléter soit en montant, soit en pourcentage du montant du rachat partiel.

Fait à, le []

SIGNATURE(S) DU(DES) SOUSCRIPTEUR(S) [PRÉCÉDÉE(S) DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »]

PREMIER SOUSCRIPTEUR	SECOND SOUSCRIPTEUR (LE CAS ÉCHÉANT)



ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN CAS DE DEMANDE DE DISPENSE DU PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE NON LIBÉRATOIRE

CONTRAT

Nom du contrat :
N° de contrat :

La demande de dispense comporte l'identité et l'adresse du contribuable. Elle peut être effectuée sur papier libre selon le modèle suivant ou complétée directement ci-dessous :

Je soussigné(e),

demeurant au

demande à être dispensé(e) du prélèvement prévu à l'article 125 0-A, II 2 du CGI et atteste sur l'honneur que le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à :

- 25 000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ;
- 50 000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune).

En cas de dispense lors de la mise en place de rachats partiels programmés :

Cette demande de dispense étant effectuée dans le cadre de la mise en place de rachats partiels programmés, j'ai bien pris acte que je suis tenu(e) de communiquer annuellement à mon interlocuteur habituel une attestation à jour, ou de l'informer de tout changement de situation d'ici à l'arrêt de ces rachats partiels programmés. En effet, si le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal venait à excéder les montants précités, je ne serais plus éligible à la dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

Le bénéfice de la dispense par une personne physique ne remplissant pas la condition requise entraîne l'application d'une amende de 10 % du montant du prélèvement ayant fait l'objet de la demande de dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Fait à

le [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

SIGNATURE

Nom et prénom(s) du conseiller :

N° de suivi commercial : N° apporteur d'affaires :



DEMANDE DE RACHAT

Cet acte a fait l'objet d'une saisie sur l'extranet partenariats

N° d'acte :

CONTRAT

Nom du contrat : N° de contrat :

SOUSCRIPTEUR(S)

PREMIER SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Nom :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Né(e) le :
Commune :
Département :
Pays :
E-mail :
Téléphone portable :

SECOND SOUSCRIPTEUR (EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION)

M. Mme

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adresse de la résidence principale :
Code postal : Ville :
Pays :

DEMANDE DE RACHAT

RACHAT PARTIEL

Je souhaite procéder à un rachat partiel de mon épargne d'un montant de € (minimum indiqué dans la Proposition d'assurance valant Note d'information).
Je demande que le montant du rachat partiel soit : au prorata selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après
Je souhaite procéder à un rachat partiel : brut de tout prélèvement net de tout prélèvement

RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS

Je souhaite procéder à des rachats partiels programmés de mon contrat : au prorata⁽¹⁾ selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après
Montant de mon rachat partiel programmé : € (minimum 150 €).
Selon la périodicité suivante : Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle
À compter du 0,5 et jusqu'au 0,5 (inclus) [durée maximum 3 ans]
Les rachats programmés sont disponibles uniquement par virement (joindre un IBAN). En présence de rachats programmés, la mise en place de versements programmés n'est pas autorisée, et les versements programmés en cours sont arrêtés.
Les rachats partiels programmés peuvent être mis en place uniquement en Gestion libre.

(1) Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur les différents types de gestion (Gestion libre et en Gestion sous mandat collective) et au sein de ces types de gestion au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement, hors actions/obligations/OPCI et supports avec avenants en cas de rachats partiels programmés.

Les calculs des prélèvements fiscaux ou sociaux seront établis en fonction du produit (plus-values et intérêts) global de mon contrat en cours à la date de cette demande de rachat et ne dépendent pas de la ventilation du montant racheté par type de gestion et/ou support d'investissement.

DEMANDE DE RACHAT TOTAL

Je souhaite procéder au rachat total de mon contrat. Je joins l'original des Conditions particulières, les avenants en vigueur et la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

MOTIF DU RACHAT

Immobilier (précisez) : Achat immobilier Travaux Frais de notaire Remboursement d'emprunt
 Besoin de trésorerie (précisez) : Donation/Succession Changement de situation familiale
 Consommation courante Complément de revenu Impôts
 Choix d'un autre placement financier :

Avant d'effectuer un rachat, il convient de vérifier avec votre conseiller que ce choix correspond bien à vos projets, besoins, exigences ainsi qu'à votre profil d'épargnant et à votre situation financière.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU RACHAT

Je souhaite que mon règlement pour le rachat soit effectué par : Chèque Virement (joindre un RIB)

MENTIONS OBLIGATOIRES : CHOIX DE RÉGIME FISCAL POUR LE RACHAT

À remplir impérativement, même dans le cas d'une exonération fiscale liée à certains événements (licenciement, liquidation judiciaire, retraite anticipée, invalidité) ou d'une dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

OPTIONS À SÉLECTIONNER EN FONCTION DE LA DATE DE VOS VERSEMENTS

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017

En l'absence d'exonération, les produits attachés aux versements effectués avant le 27/09/2017 seront soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Sur option irrévocable et expresse, vous pouvez opter pour l'application d'un prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu. L'option doit être exercée au plus tard lors de l'encaissement des revenus.

- J'opte pour le **prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu**.
Il ne vous sera plus possible d'exercer cette option après l'encaissement des fonds.
- Je demande une imposition selon le barème **progressif de l'impôt sur le revenu** (incorporation du produit imposable dans ma prochaine déclaration de revenus).
Vous devez cocher cette case notamment si vous vous trouvez dans un des cas d'exonération et fournir un justificatif selon les modalités correspondant à votre situation ⁽²⁾.

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017

L'assureur procède lors du rachat à un **Prélèvement Forfaitaire Obligatoire (PFO) non libératoire**. Toutefois le souscripteur pourra opter pour l'impôt sur le revenu au barème progressif dans sa déclaration de revenus au titre de l'année en cours. Cette option est expresse, irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus du capital mobilier et des plus-values mobilières dans le champ d'application du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

- Je demande à être **dispensé du prélèvement forfaitaire non libératoire** et je complète l'**attestation ci-après** certifiant que le revenu fiscal de référence figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à 25 000 € (ou à 50 000 € pour un couple soumis à imposition commune).

Quelle que soit la date de vos versements, le montant versé est net des frais et pénalités sur rachat éventuellement prévus contractuellement et net des prélèvements sociaux sauf en cas d'exonération des prélèvements sociaux ⁽³⁾.

(2) Exonération de l'impôt sur le revenu en raison soit de la date de souscription de votre contrat et des versements, soit de la situation du bénéficiaire, de son conjoint ou de son partenaire à un pacte civil de solidarité si le rachat résulte d'un licenciement, d'une cessation d'activité non salariée à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire, d'une mise en retraite anticipée ou d'un classement en invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Pour l'administration fiscale, l'exonération est applicable aux produits perçus jusqu'à la fin de l'année qui suit celle de la réalisation de l'un de ces événements. Les justificatifs seront produits à l'occasion de votre déclaration de revenus.

(3) Exonération des prélèvements sociaux en cas d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Les justificatifs devront nous être présentés par vos soins lors du rachat.

VENTILATION DES RACHATS PARTIELS

TYPE DE GESTION			VENTILATION DU RACHAT ⁽⁴⁾	
			€	%
1. Gestion libre				
Je souhaite que le montant racheté dans le cadre de la Gestion libre soit effectué selon la répartition présente dans le tableau ci-dessous.				
Code ISIN pour les supports en UC	Supports sélectionnés en euros ou en UC	Ventilation		
1. []		€	%	
2. []		€	%	
3. []		€	%	
4. []		€	%	
5. []		€	%	
6. []		€	%	
7. []		€	%	
8. []		€	%	
9. []		€	%	
10. []		€	%	
Total		€	100 %	
2. Gestion sous mandat collective			€	%
Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement.				
Total			€	%

(4) Compléter soit en montant, soit en pourcentage du montant du rachat partiel.

Fait à, le []

SIGNATURE(S) DU(DES) SOUSCRIPTEUR(S) [PRÉCÉDÉE(S) DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »]

PREMIER SOUSCRIPTEUR	SECOND SOUSCRIPTEUR (LE CAS ÉCHÉANT)



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
EN CAS DE DEMANDE DE DISPENSE DU PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE NON LIBÉRATOIRE**

CONTRAT

Nom du contrat :
N° de contrat :

La demande de dispense comporte l'identité et l'adresse du contribuable. Elle peut être effectuée sur papier libre selon le modèle suivant ou complétée directement ci-dessous :

Je soussigné(e),
demeurant au

demande à être dispensé(e) du prélèvement prévu à l'article 125 0-A, II 2 du CGI et atteste sur l'honneur que le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à :

- 25 000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ;
- 50 000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune).

En cas de dispense lors de la mise en place de rachats partiels programmés :

Cette demande de dispense étant effectuée dans le cadre de la mise en place de rachats partiels programmés, j'ai bien pris acte que je suis tenu(e) de communiquer annuellement à mon interlocuteur habituel une attestation à jour, ou de l'informer de tout changement de situation d'ici à l'arrêt de ces rachats partiels programmés. En effet, si le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal venait à excéder les montants précités, je ne serais plus éligible à la dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

Le bénéfice de la dispense par une personne physique ne remplissant pas la condition requise entraîne l'application d'une amende de 10 % du montant du prélèvement ayant fait l'objet de la demande de dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Fait à
le [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

SIGNATURE

Exemplaire Conseiller

Nom et prénom(s) du conseiller :

N° de suivi commercial : N° apporteur d'affaires :



DEMANDE DE RACHAT

Cet acte a fait l'objet d'une saisie sur l'extranet partenariats

N° d'acte :

CONTRAT

Nom du contrat : N° de contrat :

SOUSCRIPTEUR(S)

PREMIER SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Nom :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Né(e) le :
Commune :
Département :
Pays :
E-mail :
Téléphone portable :

SECOND SOUSCRIPTEUR (EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION)

M. Mme

Nom :
Prénom(s) :
Nom de naissance :
Né(e) le :
Commune :
Département :
Pays :
E-mail :
Téléphone portable :

Adresse de la résidence principale :
Code postal : Ville :
Pays :

DEMANDE DE RACHAT

RACHAT PARTIEL

Je souhaite procéder à un rachat partiel de mon épargne d'un montant de € (minimum indiqué dans la Proposition d'assurance valant Note d'information).

Je demande que le montant du rachat partiel soit : au prorata selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après

Je souhaite procéder à un rachat partiel : brut de tout prélèvement net de tout prélèvement

RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS

Je souhaite procéder à des rachats partiels programmés de mon contrat : au prorata⁽¹⁾ selon la ventilation indiquée dans le tableau ci-après

Montant de mon rachat partiel programmé : € (minimum 150 €).

Selon la périodicité suivante : Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

À compter du 0,5 et jusqu'au 0,5 (inclus) [durée maximum 3 ans]

Les rachats programmés sont disponibles uniquement par virement (joindre un IBAN). En présence de rachats programmés, la mise en place de versements programmés n'est pas autorisée, et les versements programmés en cours sont arrêtés.

Les rachats partiels programmés peuvent être mis en place uniquement en Gestion libre.

(1) Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur les différents types de gestion (Gestion libre et en Gestion sous mandat collective) et au sein de ces types de gestion au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement, hors actions/obligations/OPCI et supports avec avenants en cas de rachats partiels programmés.

Les calculs des prélèvements fiscaux ou sociaux seront établis en fonction du produit (plus-values et intérêts) global de mon contrat en cours à la date de cette demande de rachat et ne dépendent pas de la ventilation du montant racheté par type de gestion et/ou support d'investissement.

DEMANDE DE RACHAT TOTAL

Je souhaite procéder au rachat total de mon contrat. Je joins l'original des Conditions particulières, les avenants en vigueur et la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

MOTIF DU RACHAT

Immobilier (précisez) : Achat immobilier Travaux Frais de notaire Remboursement d'emprunt

Besoin de trésorerie (précisez) : Donation/Succession Changement de situation familiale

Consommation courante Complément de revenu Impôts

Choix d'un autre placement financier :

Avant d'effectuer un rachat, il convient de vérifier avec votre conseiller que ce choix correspond bien à vos projets, besoins, exigences ainsi qu'à votre profil d'épargnant et à votre situation financière.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU RACHAT

Je souhaite que mon règlement pour le rachat soit effectué par : Chèque Virement (joindre un RIB)

MENTIONS OBLIGATOIRES : CHOIX DE RÉGIME FISCAL POUR LE RACHAT

À remplir impérativement, même dans le cas d'une exonération fiscale liée à certains événements (licenciement, liquidation judiciaire, retraite anticipée, invalidité) ou d'une dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

OPTIONS À SÉLECTIONNER EN FONCTION DE LA DATE DE VOS VERSEMENTS

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017

En l'absence d'exonération, les produits attachés aux versements effectués avant le 27/09/2017 seront soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Sur option irrévocable et expresse, vous pouvez opter pour l'application d'un prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu. L'option doit être exercée au plus tard lors de l'encaissement des revenus.

- J'opte pour le **prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu**.
Il ne vous sera plus possible d'exercer cette option après l'encaissement des fonds.
- Je demande une imposition selon le barème **progressif de l'impôt sur le revenu** (incorporation du produit imposable dans ma prochaine déclaration de revenus).
Vous devez cocher cette case notamment si vous vous trouvez dans un des cas d'exonération et fournir un justificatif selon les modalités correspondant à votre situation ⁽²⁾.

POUR LA PART DES PRODUITS RELATIFS AUX VERSEMENTS EFFECTUÉS À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017

L'assureur procède lors du rachat à un **Prélèvement Forfaitaire Obligatoire (PFO) non libératoire**.
Toutefois le souscripteur pourra opter pour l'impôt sur le revenu au barème progressif dans sa déclaration de revenus au titre de l'année en cours. Cette option est expresse, irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus du capital mobilier et des plus-values mobilières dans le champ d'application du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

- Je demande à être **dispensé du prélèvement forfaitaire non libératoire** et je complète l'**attestation ci-après** certifiant que le revenu fiscal de référence figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à 25 000 € (ou à 50 000 € pour un couple soumis à imposition commune).

Quelle que soit la date de vos versements, le montant versé est net des frais et pénalités sur rachat éventuellement prévus contractuellement et net des prélèvements sociaux sauf en cas d'exonération des prélèvements sociaux ⁽³⁾.

(2) Exonération de l'impôt sur le revenu en raison soit de la date de souscription de votre contrat et des versements, soit de la situation du bénéficiaire, de son conjoint ou de son partenaire à un pacte civil de solidarité si le rachat résulte d'un licenciement, d'une cessation d'activité non salariée à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire, d'une mise en retraite anticipée ou d'un classement en invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Pour l'administration fiscale, l'exonération est applicable aux produits perçus jusqu'à la fin de l'année qui suit celle de la réalisation de l'un de ces événements. Les justificatifs seront produits à l'occasion de votre déclaration de revenus.

(3) Exonération des prélèvements sociaux en cas d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie. Les justificatifs devront nous être présentés par vos soins lors du rachat.

VENTILATION DES RACHATS PARTIELS

TYPE DE GESTION			VENTILATION DU RACHAT ⁽⁴⁾	
			€	%
1. Gestion libre				
Je souhaite que le montant racheté dans le cadre de la Gestion libre soit effectué selon la répartition présente dans le tableau ci-dessous.				
Code ISIN pour les supports en UC	Supports sélectionnés en euros ou en UC	Ventilation		
1. []		€	%	
2. []		€	%	
3. []		€	%	
4. []		€	%	
5. []		€	%	
6. []		€	%	
7. []		€	%	
8. []		€	%	
9. []		€	%	
10. []		€	%	
Total		€	100 %	
2. Gestion sous mandat collective			€	%
Le rachat partiel sera effectué au prorata de l'épargne gérée sur chacun des supports d'investissement.				
Total			€	%

(4) Compléter soit en montant, soit en pourcentage du montant du rachat partiel.

Fait à, le []

SIGNATURE(S) DU(DES) SOUSCRIPTEUR(S) [PRÉCÉDÉE(S) DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »]

PREMIER SOUSCRIPTEUR	SECOND SOUSCRIPTEUR (LE CAS ÉCHÉANT)



ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN CAS DE DEMANDE DE DISPENSE DU PRÉLÈVEMENT FORFAITAIRE NON LIBÉRATOIRE

CONTRAT

Nom du contrat :
N° de contrat :

La demande de dispense comporte l'identité et l'adresse du contribuable. Elle peut être effectuée sur papier libre selon le modèle suivant ou complétée directement ci-dessous :

Je soussigné(e),

demeurant au

demande à être dispensé(e) du prélèvement prévu à l'article 125 0-A, II 2 du CGI et atteste sur l'honneur que le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le rachat est inférieur à :

- 25 000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ;
- 50 000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune).

En cas de dispense lors de la mise en place de rachats partiels programmés :

Cette demande de dispense étant effectuée dans le cadre de la mise en place de rachats partiels programmés, j'ai bien pris acte que je suis tenu(e) de communiquer annuellement à mon interlocuteur habituel une attestation à jour, ou de l'informer de tout changement de situation d'ici à l'arrêt de ces rachats partiels programmés. En effet, si le revenu fiscal de référence de mon foyer fiscal venait à excéder les montants précités, je ne serais plus éligible à la dispense du prélèvement forfaitaire non libératoire.

Le bénéfice de la dispense par une personne physique ne remplissant pas la condition requise entraîne l'application d'une amende de 10 % du montant du prélèvement ayant fait l'objet de la demande de dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Fait à

le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SIGNATURE

Exemplaire Souscripteur